
Détails des fêtes célébrées à Poissy (Seine-et-Oise), transmis dans une adresse par la société populaire, lors de la séance du 20 fructidor an II (6 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Détails des fêtes célébrées à Poissy (Seine-et-Oise), transmis dans une adresse par la société populaire, lors de la séance du 20 fructidor an II (6 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVI - Du 10 fructidor au 22 fructidor an II (27 août au 8 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1990. p. 305;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1990_num_96_1_15573_t1_0305_0000_3

Fichier pdf généré le 14/01/2020

feu sacré de la liberté, nous nous empressions pour notre part de consolider vos glorieux travaux.

Une souscription étoit ouverte pour contribuer à la construction d'une frégate capable de porter la terreur et l'effroi, chez l'infame anglois et tous ceux qui oseroient insulter le pavillon tricolore.

Alors l'ardeur, le patriotisme le plus pur se manifeste dans tous les cœurs des citoyens, et fait voir combien des lés méritent d'être libres. Parmi le nombre des citoyens qui s'empresment d'apporter leur offrande, on distingue une veuve nommée Josselin, mère de cinq enfans dont deux combattent pour la patrie, elle offre trois mois des secours accordés aux mères peu fortunées des déffenseurs de la patrie, elle regrette encore de ne pouvoir offrir ses trois autres enfans qui luy restent, mais ils sont trop jeunes.

Un grand nombre de jeunes gens même encore enfans apportent en offrande le fruit de leur petite épargne et la souscription monte déjà à la somme de douze cent cinquante deux livres un sol.

Telle est, citoyens représentans, l'ardeur qui nous anime, vainqueurs dans les armées de terre nous désirons affermir la gloire des français républicains sur l'empire des mers et montrer aux vils esclaves de Georges, à ses armes mercenaires, ce que peuvent des français rendus à la qualité d'hommes libres.

Salut et fraternité.

MERCIER, *président*, LENOIR, CABOUR, *secrétaires*.

47

La société populaire de Poissy, département de Seine-et-Oise, informe la Convention qu'il a été célébré dans cette commune une fête en mémoire de la journée du 10 août et en réjouissance de l'heureux événement de celles des 9 et 10 thermidor; elle en transmet les détails dans une adresse, et invite en même temps, la Convention à rester à son poste jusqu'à l'affermissement inébranlable de la liberté et du gouvernement démocratique.

Mention honorable, insertion au bulletin (84).

48

Le comité Révolutionnaire de Redon, département d'Ille-et-Vilaine, adresse à la Convention nationale une lettre pour les sections de Paris, par laquelle il leur témoigne sa reconnaissance de ce qu'elles ont si bien secondé ses augustes législateurs pour terrasser le nouveau Catilina et ses infames

complices qui avoient formé l'abominable complot d'assassiner la représentation nationale, le peuple et la liberté.

Mention honorable, insertion au bulletin (85).

[*Le comité révolutionnaire de Redon au président de la Convention nationale, le 18 thermidor an II*] (86)

Représentant d'un peuple invincible,

Nous te prions de remettre cette adresse à nos frères les braves parisiens, de lui donner telle publicité qu'ils soyent instruits de nos sentiments pour leurs efforts généreux qui viennent de seconder si bien vos travaux sublimes.

Salut et fraternité.

BALAC, *président*; DALIFARD, *secrétaire*,
et sept autres signatures.

[*Adresse du comité révolutionnaire de Redon, le 18 thermidor an II*] (87)

Le comité révolutionnaire de Redon à ses frères, tous les braves parisiens.

Graces, graces immortelles te soit rendue à toi peuple de héros qui fonda notre liberté, qui vient de la consolider à jamais.

C'est toi qui frapa cette Bastille, le rempart des tirans; cette barrière que le dernier des despotes françois apposait à ton énergie, d'où il comptait braver nos élans et nos efforts, elle tomba par les mains triomphantes.

C'en étoit, brave parisien, que le prélude de tes actions éclatantes, de ces traits sublimes qui vous font voler à l'imortalité en vous montrant le premier peuple de l'univers.

Le tiran arraché au trône qui pesait sur nos têtes : l'aristocratie déjouée dans ses complots qui voulait nous ravir la liberté : le fanatisme éteint dans ses menées obscures qui voulaient renouer et river nos chaînes : tant de factions successives démasquées, combattues et détruites; il restait des monstres plus exécrables encore; des monstres qui s'appropriant le fruit de nos travaux, allaient se frayant au trône un chemin ensanglanté, marché sur nos corps expirants : ces monstres sont tombés sous vos coups.

Tels, mais moins heureux, vos vaillants ancêtres, ces fiers parisiens qui résistant seuls au vainqueur des Gaules, au maître des Romains, ussent brisé l'esclavage du monde, s'il se fut trouvé un peuple digne de la liberté capable de seconder leurs efforts.

Ce peuple est enfin paru : ce sont tous les françois : la convention nationale leur rendant par son énergie et sa fermeté cette dignité que leur donna la nature; les françois libres se sont élevés à la hauteur de leur destinée.

Continuez, généreux parisiens, nous suivrons vos traces nous marcherons avec vous : l'ordre du ciel, oui nous osons le dire, son ordre

(85) P.-V., XLV, 108.

(86) C 319, pl. 1 305, p. 26.

(87) C 319, pl. 1 305, p. 25.

(84) P.-V., XLV, 108.